

Halle - On sait ! Le travail commence !



Ce vendredi 12 septembre, en la salle « De Witte Duif » de Halle, les élections 2025-2031 sont entrées dans une nouvelle phase. L'huissier de justice, chargé de superviser le scrutin électoral, a délivré les résultats des choix effectués par les amateurs. Les mandataires élus de la prochaine législature sont ainsi connus, attendent leur intronisation.

Dossier complet. « Coulon Futé » propose, à ses fidèles lecteurs, une synthèse des élections statutaires 2025-2031. Ce dossier se base entre autres sur des comptes rendus d'assemblées générales nationales sur ce sujet qu'il a suivies et les parutions dans les « Bulletin National » et « Bondsblad » du deuxième trimestre 2025.

Innovation. Les élections 2025-2031 ont innové. En ce sens que le volet national a été régi différemment selon la volonté et la décision du CAN et des mandataires sortants. En effet, pour l'échelon fédéral, les amateurs ont contribué à l'élection directe de tous les mandataires, la notion d'arrondissement judiciaire utilisée précédemment à ce niveau est remise. En d'autres termes, tout amateur s'est vu offert la possibilité de choisir un ou des mandataires nationaux (aucune limite) sans tenir compte de leur langue et de leur province. Par contre, la notion d'arrondissement a été reconduite à l'échelon provincial où les amateurs votent pour des candidats de régions ciblées.

Le dossier concocté arbore deux volets.

Elections nationales 2025-2031



Toute assemblée générale nationale (statutaire et extraordinaire) de la législation 2025-2031 se composera de 20 membres. Les 13.519 licences recensées dans le premier trimestre 2025 ont déterminé la répartition des strapontins nationaux. Anvers dispose de quatre mandats, le Brabant flamand de deux, le Brabant wallon d'un, la Flandre occidentale de deux, la Flandre orientale de cinq, le Hainaut et Liège d'un chacun, le Limbourg de deux, le Luxembourg et Namur d'un chacun également. Désormais, il n'existe plus de second tour, autrement dit de plausible marchandage entre les mandataires provinciaux élus, pour arrêter la représentation de la province à l'échelon national. Le choix de l'amateur est délibérément prépondérant. Ce qui toutefois n'a pas évité des lobbyings intéressés pour « exercer un impact » sur les choix des amateurs.



Spéciale élections 2025-2031!

Au terme de la vérification statutaire et réglementaire des dossiers de candidatures déposées en tant que mandataire national, 51 furent publiées sur le site officiel de la fédération, dans le « *Bulletin National* » et son homologue néerlandophone « *Bondsblad* ». Divers événements (décès, retraits de candidature pour causes diverses) ont concrètement réduit le nombre de postulants après la parution officielle.

Elections nationales 2025-2031 – 7.127 bulletins valables reçus

Le point dans chaque province ! Les pourcentages sont arrondis à l'unité près.

Province d'Anvers : 4 mandats nationaux

Neuf candidatures déposées pour quatre mandats. Ces neuf candidatures ont également été déposées à l'échelon provincial - 2.698 affiliés - 2.646 bulletins envoyés - 1.384 bulletins valables reçus (52 %).

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Baeten Peter, Putte	875 (12 %)	5
Belmans Robert, Schilde	849 (12 %)	6
Bluekens Jan Merksplas	377 (5 %)	8
Bodenghien Pascal, Geel	1.985 (28 %)	1 – Elu
De Rijck Tom, Lier	985 (14 %)	3 – Elu
Gabriëls Joran, Herenthout	500 (7 %)	7
Joris Erik, Beerse	909 (13 %)	4 – Elu
Segerink Jozef, Sint-Lievens-Houtem	286 (4 %)	9
Vlaeminck Marc, Ramsel	1.034 (15 %)	2 – Elu

Province du Brabant flamand : 2 mandats nationaux

Huit candidatures déposées pour deux mandats. Sept de ces candidatures ont également été déposées à l'échelon provincial - 1.835 affiliés - 1.803 bulletins envoyés – 1.010 bulletins valables reçus (56 %).

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Coel Matthias, Boortmeerbeek	687 (10 %)	3
Cuypers Jozef, Hakendover	377 (6 %)	5
De Schouwer Johan, Wovertem	1.137 (16 %)	1 - Elu
Eyletten Gunther, Diest	204 (3 %)	7
Gilis Els, Boutersem	639 (9 %)	4
Joossens Rudi, Buzingen	921 (13 %)	2 - Elu
Vanwinkel Jozef, Tielt-Winge	236 (3 %)	6
Wauters Philip, Sint-Ulriks-Kapelle	120 (2 %)	8



Province du Brabant wallon : 1 mandat national

Deux candidatures déposées pour un mandat. Ces deux candidatures ont également été déposées à l'échelon provincial - 264 affiliés - 245 bulletins envoyés - 144 bulletins valables reçus (56 %)..

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Palm Jean-Pierre, Braine-l'Alleud	161 (2 %)	2
Sapin Denis, Incourt	636 (7 %)	1 – Elu

Province de Flandre occidentale : 2 mandats nationaux

Quatre candidatures déposées pour deux mandats. Trois de ces quatre candidatures ont également été déposées à l'échelon provincial - 1.841 affiliés - 1.811 bulletins envoyés - 1.113 bulletins valables reçus (61 %)..

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Callebert Peter, Klerken	579 (8 %)	4
Platteeuw Kurt, Rumbeke	586 (8 %)	3
Schepens Jan, Handzame	948 (13 %)	2 – Elu
Vandenberghe Dany, Zwevegem	1.313 (18 %)	1 – Elu

Province de Flandre orientale : 5 mandats nationaux

Onze candidatures déposées pour cinq mandats. Ces onze candidatures ont également été déposées à l'échelon provincial - 3.238 affiliés - 3.181 bulletins envoyés - 1.735 bulletins valables reçus (55 %).

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Crucke Koen, Onkerzele	687 (10 %)	5 – Elu
D'Hondt Filip, Etikhove	1.014 (14 %)	1 – Elu
Mathias Olivier, Lede	709 (10 %)	4 – Elu
Meersman Jimmy, Vrasene	306 (4 %)	11
Piens Bart, Gavere	506 (7 %)	7
Saelens Andres, Sint-Lievens-Houtem	516 (7 %)	6
Schotte Geert, Ophasselt	770 (11 %)	3 – Elu
Van de Vijvere Luc, Sint-Gillis-Waas	428 (6 %)	8
Van Helleputte Guy, Strijpen	406 (6 %)	9
Van Laere Stijn, Huise	394 (6 %)	10
Wynant Hendrik, Wetteren	925 (13 %)	2 – Elu



Province du Hainaut : 1 mandat national

Cinq candidatures déposées pour un mandat. Ces cinq candidatures ont également été déposées à l'échelon provincial - 1.210 affiliés - 1.187 bulletins envoyés - 595 bulletins valables reçus (50 %).

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Boboc Marius, Bassilly	934 (13 %)	1 – Elu
Deltenre Benoît, Courcelles	746 (10 %)	2
Leenen Joseph, Godarville	67 (1 %)	5
Mayeur Jacques, Cuesmes	213 (3 %)	4
Titart Pierre, Saint-Sauveur	372 (5 %)	3

Province de Liège : 1 mandat national

Trois candidatures déposées pour un mandat. Ces trois candidatures ont également été déposées à l'échelon provincial - 493 affiliés - 488 bulletins envoyés - 311 bulletins valables reçus (64 %).

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Emo Frank, Berneau	709 (10 %)	1 – Elu
Lageot Francine, Herstal	347 (5 %)	2
Viatour William, Queue-du-Bois	107 (1 %)	3

Province du Limbourg : 2 mandats nationaux

Cinq candidatures déposées pour deux mandats. Ces cinq candidatures ont également été déposées à l'échelon provincial - 1.529 affiliés - 1.502 bulletins envoyés - 820 bulletins valables reçus (55 %).

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Geerinck Dany, Zolder	367 (5 %)	4
Martens Tony, Lummen	796 (11 %)	2 – Elu
Moors Eric, Neerharen	767 (11 %)	3
Petre Noël, Tongeren-Borgloon	885 (12 %)	1 – Elu
Vanmeert Koen, Zelem	345 (5 %)	5

Province du Luxembourg : 1 mandat national

Deux candidatures déposées pour un mandat. Ces deux candidatures ont également été déposées à l'échelon provincial - 123 affiliés - 121 bulletins envoyés - 65 bulletins valables reçus (54 %).

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Burniat Boris, Baranzy	637 (6 %)	1 – Elu
Cherain Patrick, Virton	304 (4 %)	2



Province de Namur : 1 mandat national

Deux candidatures déposées pour un mandat. Ces deux candidatures ont également été déposées à l'échelon provincial - 288 affiliés - 282 bulletins envoyés - 126 bulletins valables reçus (45 %).

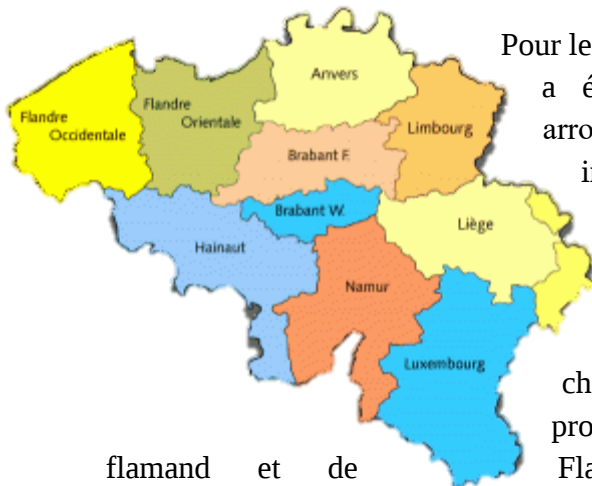
Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Charles Nicolas, Waret-la-Chaussée	732 (10 %)	1 – Elu
Deneyer Philippe, Waret-la-Chaussée	143 (2 %)	2

A retenir.



Si un mandataire national élu ne s'est pas présenté ou n'a pas été élu au niveau provincial, les statuts le versent en « *supplément* » dans le comité de sa province sans toutefois l'autoriser à siéger au Conseil de gestion de ladite province et de posséder le droit de vote.

Elections provinciales 2025-2031



flamand et de

celle du Limbourg de 4. Ce qui donne 25 mandataires provinciaux flamands et 15 francophones. Ces nombres, pour rappel, peuvent être augmentés, comme repris ci-dessus, suite à des « *versements* » de mandataires nationaux élus, mais non élus dans leurs provinces.

Le point dans chaque province ! Les pourcentages sont arrondis à l'unité près.

Pour les élections provinciales 2025-2031, la tradition statutaire a été reconduite. Selon l'arithmétique électorale, les arrondissements ou des fusions d'arrondissements sont donc intervenus dans le calcul de la répartition des mandataires octroyés à chaque province. Et ce, en fonction de son quorum de licences recensées dans le premier trimestre 2025. Ainsi, chaque province francophone (Brabant wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur) dispose chacune, pour la législature 2025-2031, de 3 mandats provinciaux. La province d'Anvers de 6, celles du Brabant Flandre occidentale de 4, celle de Flandre orientale de 7 et



Province d'Anvers : 6 mandats provinciaux

Dix candidatures déposées pour six mandats - 2.698 affiliés - 2.646 bulletins envoyés - 1.384 bulletins valables reçus (52 %).

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Arrondissement d'Anvers : 1 mandat – 720 affiliés		
Belmans Robert, Schilde	384 (28 %)	2
Ceulemans Gunther, Emblem	426 (31 %)	1 – Elu
Arrondissement de Malines : 2 mandats – 751 affiliés		
Baeten Peter, Putte	459 (35 %)	2 – Elu
De Rijck Tom, Lier	535 (39 %)	1 – Elu
Arrondissement de Turnhout : 3 mandats – 1.227 affiliés		
Bluekens Jan Merksplas	334 (24 %)	5
Bodenghien Pascal, Geel	846 (61 %)	1 – Elu
Gabriëls Joran, Herenthout	394 (28 %)	4
Joris Erik, Beerse	449 (32 %)	3 – Elu
Segerink Jozef, Sint-Lievens-Houtem	239 (17 %)	6
Vlaeminck Marc, Ramsel	468 (34 %)	2 – Elu

Province du Brabant flamand : 4 mandats provinciaux

Huit candidatures déposées pour quatre mandats - 1.835 affiliés - 1.803 bulletins envoyés - 1.010 bulletins valables reçus (56 %).

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Arrondissements de Bruxelles-Halle-Vilvorde : 2 mandats – 829 affiliés		
Joossens Rudi, Buizingen,	377 (37 %)	1 – Elu
Wauters Philip, Sint-Ulriks-Kapelle	170 (17 %)	2 – Elu
Arrondissement de Louvain : 2 mandats – 1.006 affiliés		
Coel Matthias, Boortmeerbeek	272 (27 %)	2 – Elu
Cuyper Jozef, Hakendover	168 (17 %)	5
Eyletten Gunther, Diest	117 (12 %)	6
Gilis Els, Boutersem	247 (24 %)	3
Sente, Cederic, Herent	375 (37 %)	1 – Elu
Vanwinkel Jozef, Tielt-Winge	194 (19 %)	4

Province du Brabant wallon : 3 mandats provinciaux

Trois candidatures déposées pour trois mandats - 264 affiliés - 245 bulletins envoyés - 144 bulletins valables reçus (56 %).

Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Arrondissement de Nivelles : 3 mandats provinciaux – 264 affiliés		
Palm Jean-Pierre, Braine-l'Alleud	43 (30 %)	3 – Elu
Sapin Denis, Incourt	60 (42 %)	2 – Elu
Seressia Dimitri, Thorembais-les-Béguines	78 (54 %)	1 – Elu



Province de Flandre occidentale : 4 mandats provinciaux		
Six candidatures déposées pour quatre mandats - 1.841 affiliés - 1.811 bulletins envoyés - 1.113 bulletins valables reçus (61 %).		
Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Arrondissements de Bruges-Roulers : 2 mandats – 792 affiliés		
Duyckx Patrick, Oostrozebeke	551 (50 %)	1 – Elu
Haesaert Paul, Torhout	483 (43 %)	2 – Elu
Platteeuw Kurt, Rumbeke	212 (19 %)	3
Van de Wale Pieter-Jan, Ruiselede	179 (16 %)	4
Arrondissements de Dixmude-Ypres-Ostende : 1 mandat – 568 affiliés		
Callebert Peter, Klerken	645 (58 %)	1 – Elu
Arrondissement de Courtrai : 1 mandat – 481 affiliés		
Vandenberghe Dany, Zwevegem	715 (64 %)	1 – Elu

Province de Flandre orientale : 7 mandats provinciaux		
Treize candidatures déposées pour sept mandats - 3.238 affiliés - 3.181 bulletins envoyés - 1.735 bulletins valables reçus (55 %).		
Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Arrondissements d'Alost-Audenarde : 3 mandat – 1.290 affiliés		
Crucke Koen, Onkerzele	413 (24 %)	2 – Elu
D'Hondt Filip, Etikhove	373 (21 %)	4
Mathias Olivier, Lede	237 (14 %)	6
Saelens Andres, Sint-Lievens-Houtem	389 (22 %)	3 – Elu
Schotte Geert, Ophasselt	560 (32 %)	1 – Elu
Van Helleputte Guy, Strijpen	348 (20 %)	5
Van Laere Stijn, Huise	200 (12 %)	7
Arrondissements de Termonde-Saint-Nicolas : 2 mandats – 873 affiliés		
Meersman Jimmy, Vrasene	329 (19 %)	3
Van de Vyvere Luc, Saint-Gilles-Waes	421 (24 %)	2 - Elu
Wynant Hendrik, Wetteren	445 (26 %)	1 - Elu
Arrondissements d'Eeklo-Gand : 2 mandats – 1.075 affiliés		
Mortier Jens, Lotenhulle	352 (20 %)	3
Noteboon Rony, Waterman-Oudeman	463 (25 %)	2 - Elu
Piens Bart, Gavere	494 (28 %)	1 - Elu

Province du Hainaut : 3 mandats provinciaux		
Six candidatures déposées pour trois mandats - 1.210 affiliés - 1.187 bulletins envoyés - 595 bulletins valables reçus (50 %).		
Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Arrondissements d'Ath-Mons-Tournai-Mouscron : 2 mandats – 719 affiliés		
Boboc Marius, Bassilly	286 (48 %)	1 – Elu
Mayeur Jacques, Cuesmes	157 (26 %)	4
Pilate François, Moustier	193 (32 %)	3
Titart Pierre, Saint-Sauveur	208 (35 %)	2 – Elu
Arrondissements de Charleroi-La Loucière-Soignies-Thuin : 1 mandat – 491 affiliés		
Deltenre Benoît, Courcelles	249 (42 %)	1 – Elu
Leenen Joseph, Godarville	44 (7 %)	2



Province de Liège : 3 mandats provinciaux		
Sept candidatures déposées pour trois mandats - 493 affiliés - 488 bulletins envoyés - 311 bulletins valables reçus (64 %).		
Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Arrondissements de Huy-Verviers-Waremme : 2 mandats – 252 affiliés		
Germain Nicolas, Oteppe	139 (45 %)	139
Vandersmissen Marcel, Sar-lez-Spa	162 (52 %)	162
Arrondissement de Liège : 1 mandat – 241 affiliés		
Andot Victor, Visé	131 (42 %)	1 - Elu
Degée Jean-François, Sprimont	48 (15 %)	4
Emo Frank, Berneau	51 (16 %)	3
Lageot Francine, Herstal	63 (20 %)	2
Viatour William, Queue-du-Bois	8 (3 %)	5

Province du Limbourg : 4 mandats provinciaux		
Six candidatures déposées pour quatre mandats - 1.529 affiliés - 1.502 bulletins envoyés - 820 bulletins valables reçus (55 %).		
Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Arrondissement d'Hasselt : 2 mandats – 738 affiliés		
Geerinck Dany, Zolder	223 (27 %)	3
Martens Tony, Lummen	391 (48 %)	1 - Elu
Vanmeert Koen, Zelem	239 (29 %)	2 - Elu
Arrondissements de Maaseik-Tongres : 2 mandats – 791 affiliés		
Mebis Luc, Alken	242 (30 %)	3
Moors Eric, Neerharen	276 (34 %)	2 - Elu
Petre Noël, Tongeren-Borgloon	382 (47 %)	1 - Elu

Province du Luxembourg : 3 mandats provinciaux		
Deux candidatures déposées pour trois mandats. Un appel aux candidats doit être organisé par l'EPR Liège-Namur-Luxembourg. Le troisième mandat de la province de Luxembourg à attribuer sera désigné par les nouveaux mandataires de l'EPR précitée - 123 affiliés - 121 bulletins envoyés - 65 bulletins valables reçus (54 %).		
Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Arrondissements Arlon-Bastogne-Marche-en-Famenne-Neufchâteau-Virton : 3 mandats – 123 affiliés		
Burniat Boris, Baranzy	22 (34 %)	2 - Elu
Cherain Patrick, Virton	49 (75 %)	1 - Elu



Province de Namur : 3 mandats provinciaux		
Trois candidatures déposées pour trois mandats - 288 affiliés - 282 bulletins envoyés - 126 bulletins valables reçus (45 %).		
Candidatures	Voix (%)	Rang-Elu
Arrondissements Dinant-Philippeville : 1 mandat		
Charlier Etienne, Pétigni	66 (52 %)	1 - Elu
Arrondissement Namur : 2 mandats		
Deneyer Philippe, Waret-la-Chaussée	54 (43 %)	2
Duchaine Marc, Goesnes	65 (52 %)	1 - Elu

Ce que l'on pouvait dire avant de voter !



Dans chaque province, au terme de la lecture des candidats nationaux, diverses décisions tombent avant de recourir aux opérations de vote. Revue de détail province par province !

Anvers. Peter Baeten et Tom De Rijck, les deux candidats provinciaux de l'arrondissement de Malines, sont d'office élus, l'arrondissement précité ne proposant que deux sièges. Alphons Bruurs et Juliaan De Winter, deux mandataires nationaux sortants, ne se présentaient pas, La province d'Anvers présente donc, pour cette nouvelle législature, au moins deux nouveaux représentants nationaux.

Brabant flamand. En cas d'élection du candidat national Johan De Schouwer, non candidat provincial, il sera intégré à titre consultatif dans le comité de l'EP qui comprendra cinq membres et non plus quatre. Rudi Joossens et Philip Wauters, les deux candidats provinciaux des arrondissements de Bruxelles-Halle-Vilvorde, sont d'office élus, la fusion des arrondissements précités ne proposant que deux sièges. Eddy Claeskens, Daniel Dardenne et Baudewijn De Bosscher, trois mandataires nationaux sortants, n'étaient pas candidats. La province du Brabant flamand renouvelle ses effectifs au niveau national.

Brabant wallon. Jean-Pierre Palm, Denis Sapin et Dimitri Seressia, les trois candidats provinciaux de l'arrondissement de Nivelles sont d'office élus, l'arrondissement précité ne proposant que trois sièges.

Flandre occidentale. En cas d'élection du candidat national Jan Schepens, non candidat provincial, il sera versé sans disposer de droit de vote dans le comité de l'EP qui comprendra



cinq membres et non plus quatre. Peter Callebert, candidat provincial des arrondissements de Dixmude-Ypres-Ostende-Furnes et Dany Vandenberghe, candidat provincial de l'arrondissement de Courtrai, sont d'office élus dans leurs arrondissements respectifs, ces arrondissements précités ne proposant qu'un siège. Wim Logie, mandataire national sortant, n'était plus candidat. La province de Flandre occidentale renouvelle la moitié de sa représentation nationale.

Flandre orientale. Rien n'est décidé avant le vote. Luc De Backer, Guy Callebaut, Frans Hermans et Marc Rousseau, quatre mandataires nationaux sortants, ne se représentaient pas. La province de Flandre orientale renouvelle au moins 75 % de sa représentation nationale.

Hainaut. En fonction de la décision prise, après la parution officielle des listes de candidats, et suite à la procédure entamée contre Joseph Leenen, il se peut, en cas de décision non favorable à son égard, que Benoît Deltenre devienne d'office mandataire provincial des arrondissements de Charleroi-La Louvière-Soignies-Thuin. Il le sera certainement si son score est supérieur à celui de son adversaire.

Liège. Nicolas Germain et Marcel Vandersmissen, candidats provinciaux des arrondissements d'Huy-Verviers-Waremme sont d'office élus, ces arrondissements précités fusionnés ne proposant que deux sièges. Emile Darimont, mandataire national sortant, n'était pas candidat. La province de Liège renouvelle 100 % de sa représentation nationale.

Limbourg. Rien n'est décidé avant le vote. Wim Kempeneers, mandataire national sortant, n'était plus candidat, la province du Limbourg renouvelle 100 % de sa représentation au niveau national.

Luxembourg. Boris Burniat et Patrick Cherain, candidats provinciaux des arrondissements d'Arlon-Bastogne-Marche-en-Famenne-Neufchâteau-Virton sont d'office élus. La fusion des arrondissements précités proposant trois sièges, une procédure sera dès lors lancée pour attribuer le troisième siège (C.F. : elle le fut le jour de l'AG)

Namur. Le décès survenu de Philippe Deneyer, après la parution de la liste officielle des candidats, entraîne des conséquences. Ainsi, Nicolas Charles, candidat national mais non provincial, est dès lors d'office élu au niveau fédéral. Il sera ensuite « versé », toutefois sans disposer du droit de vote mais bien en tant que relais namurois, entre les niveaux national et provincial, dans le comité de l'EPR Liège-Namur-Luxembourg. A l'instar du Luxembourg, une procédure devrait en toute logique être lancée pour attribuer le troisième siège provincial namurois (C.F. : elle le fut le jour de l'AG). A coup sûr, la province de Namur renouvelle à 100 % ses représentations nationale et provinciale.

National. Une cure de rajeunissement est programmée car 60 % au moins de l'assemblée générale nationale sera renouvelée en vue de la législature 2025-2031. Un temps d'adaptation risque de s'imposer.



Au programme : des retours en séance, un coup de semonce prélude d'une écoute dans le calme

La répétition de l'huissier de justice **Ronald Vanswijghoven** testant les appareils de



projection rendait la salle inaccessible pendant un certain temps. Prévalait son souhait de préserver la confidentialité des résultats - que lui seul connaissait - jusqu'à l'entrée des candidats entérinés, venus relativement nombreux, espérant décrocher un strapontin (national ou/et provincial). Dans un autre domaine, l'arrivée différée de la traductrice compliquait la compréhension des premiers échanges pour les Francophones.

Pascal Bodenghien, président national sortant, accueillait l'assemblée des mandataires en exercice et la presse. Dans cette assemblée se trouvaient **Frans Hermans**, éphémère président national en remplacement de **Guy Callebaut**, **Baudewijn De Bosscher**, ancien président du Comité Sportif National, en remplacement de **Daniel Dardenne**, et **Filip Dhondt** en remplacement de **Bart Piens**, tous trois dernièrement réhabilités.

Pascal Bodenghien demanda un temps de recueillement à l'intention du Namurois **Philippe Deneyer** récemment décédé. Toute l'assemblée, à l'exception d'un mandataire réhabilité depuis peu que « *Coulon Futé* » ne nomme pas, se leva dans un silence respectueux. Le président national sortant procéda derechef à l'appel, quelques absences notoires étaient remarquées. Étaient absents **Eddy Ckaeskens** qui donna procuration à **Denis Sapin**, **Luc De Backer** à **Patrick Cherain**, **Marc Rousseau** à **Freddy Van Overwaele**, **Wim Kempeneers** à **Pascal Bodenghien**. Ce dernier demanda sans tarder l'approbation du procès-verbal des Assemblées Générales Nationales Extraordinaires des 18 mai et 24 juillet 2025. Notons au passage que deux Néerlandophones avaient confié leur voix à deux Francophones en cas de vote.



Déflagration... programmée ? Cet entérinement demandé incita **Baudewijn De Bosscher** - beaucoup s'y attendaient et le disaient en toute discrétion - à marquer son avant-dernière présence de la législature en cours en évoquant l'illégalité de la présence de **Bart Piens** (Flandre orientale) sur les listes électorales au terme d'une suspension par la suite révoquée. **Pascal Bodenghien** rappela l'accord forgé entre les deux parties sur ce sujet, un accord se référant à une précédente décision de justice. **Baudewijn De Bosscher** réitéra la demande, déjà



effectuée au préalable à diverses reprises, du coût de la transaction. N'obtenant pas de réponse, il donna un théâtral coup de poing sur la table provoquant quelques sourires et l'humour d'un **Denis Sapin** s'enquérant de l'état de ladite table. **Dominique Charlier**, président de la Commission Juridique Nationale, rappela que l'entérinement d'un procès-verbal consiste à vérifier si ce document reprend les propos émis lors des assemblées. « *A ces assemblées, tint-il à préciser, **Baudewijn De Bosscher** n'était pas présent. Ce sujet, ajouta-t-il, n'est pas repris à l'ordre du jour. Une AGN, à une date déterminée par les statuts, traite le volet financier vérifié auparavant par des censeurs.* ». Finalement, à mains levées, le procès-verbal des deux AGN portant sur les élections 2025-2031 fut entériné, **Frans Hermans, Baudewijn De Bosscher** et **Philip Dhondt** ne votant pas.



Coulisses électorales. L'huissier de justice **Ronald Vanswijghoven**, dans une attitude très professionnelle, rappela être au moment présent le seul à connaître les résultats. Il s'engagea



dans un très long monologue. Il rappela à l'assemblée des mandataires siégeant – il refit par la suite cette même démarche aux candidats admis dans l'hémicycle – le cheminement de la procédure électorale qu'il supervisa en respectant l'ordre chronologique des étapes.

Dans un premier temps, il traita les élections provinciales. Il rappela la répartition des 40 mandats à pourvoir en citant les articles appliqués des statuts et du ROI. Il énuméra les nombres d'affiliés recensés et de mandats octroyés à chaque province (C.F. : ces données sont reprises dans les tableaux de résultats ci-dessus). Cette énumération permet de justifier le nombre total de 13.519 affiliés en 2025. Il recensa ensuite les nombres d'affiliés dans chaque province et de mandats à pourvoir dans chaque arrondissement (fusionné ou non).

Dans un deuxième temps, il traita les élections nationales en suivant le même procédé. Il rappela les 20 mandats nationaux à pourvoir en se basant sur divers articles des statuts. Il les ventila par province en rappelant les nombres d'affiliés qui y sont dénombrés.

Dans un troisième temps, il évoqua les candidatures reçues, précisa que certaines n'ont pas été retenues car non conformes aux articles du règlement. Il ventila ensuite les candidatures retenues lors de l'AGN du 16/05/2025 : 3 l'étaient au niveau national uniquement, 16 au niveau provincial uniquement et 47 aux deux niveaux. Il évoqua les candidatures nationale et provinciale de **Bart Piens**, retenues par la suite. Ce qui donne le total de 66 candidatures dont 51 à l'échelon national.

Dans un quatrième temps, l'huissier de justice signala l'appel à candidats provinciaux nécessaire dans la province de Luxembourg (C.F. : repris dans un tableau ci-dessus). Il évoqua la vérification par ses soins, à plusieurs reprises, de l'exactitude de la liste nationale et les listes provinciales de candidats, l'envoi des bulletins de vote le vendredi 11 juillet. Tous les affiliés ayant droit en règle au 30 avril 2025 à l'exception des mineurs d'âge ont reçu le dossier



électoral. Ainsi 13.276 enveloppes ont été envoyées. Concernant les enveloppes fermées non distribuées, une boîte postale a été ouverte à la Poste de Hal. Il annonça qu'il était le seul à détenir la clef, 21 enveloppes fermées ont été l'objet d'un retour.

Dans un cinquième temps, l'huissier de justice fit remarquer qu'il a reçu 22 questions auxquelles il a répondu. Il déclara qu'il avait dénombré 7.127 bulletins (participation de 53,68 %). Il prit le temps de citer les pourcentages (C.F. arrondis à l'unité près) de votants province par province. Anvers, 52 % ; Brabant flamand 56 % ; Brabant wallon 56 % ; Flandre occidentale 61 % ; Flandre orientale 55 % ; Hainaut 50 % ; Liège 64 % ; Limbourg 55 % ; Luxembourg 54 % ; Namur 45 %. Il répartit ensuite par province les nombres de bulletins nuls pour cause de non-utilisation de l'enveloppe de retour, de modification des dimensions du bulletin de vote, de la présence d'un signe, d'un texte ou d'une rature sur le bulletin de vote, de bulletin falsifié, d'envois tardifs.

Dans un sixième temps, il évoqua les conséquences du décès de **Philippe Deneyer** qui impose un appel à candidats provinciaux pour l'arrondissement de Namur. Il traita *in fine* le cas de **Joseph Leenen** provisoirement suspendu dans l'attente d'une décision définitive des Chambres RFCB.

10 h 43... le dénouement attendu. A cette heure, **Pascal Bodenghien** fit entrer dans la salle « *De Witte Duif* » tous les candidats présents piaffant de connaître les résultats. Une entrée qui se déroula dans le calme. Certains avaient le visage fermé. Le président national toujours en exercice leur adressa un mot de bienvenue avant de céder de nouveau la parole à l'huissier de justice **Ronald Vanwijghoven** qui énonça les résultats nationaux et provinciaux (C.F. : repris dans les différents tableaux) sans réaction notoire de la part des candidats. Certains arboraient un sourire, d'autres baissaient la tête. La rançon de la démocratie.

Analyse sommaire. Toutes les conclusions émises avant le vote (C.F. : reprises ci-dessus) ont été confirmées. L'AGN a « mué » : plus de 60 % de sa composition est renouvelée. Des représentations d'entités provinciales changent totalement.

La ratification des élections a été entérinée. Qu'advient-il ? L'attente s'impose comme c'est parfois ou plutôt souvent le cas en colombophilie.

